

## DP01B S'APPROPRIER LE RGPD

### Conduire la démarche de conformité RGPD dans le champ du domicile

**Durée** 3 journées (21 heures), espacées de 4 mois minimum. **Date(s)** Sur demande.

**Pré-requis** Être prêts à engager une démarche de convergence RGPD - Avoir le soutien de l'encadrement de la structure à cette démarche. Avoir suivi la formation « S'appropriier le RGPD, conduire la démarche de conformité dans les organisations sociales et médico-sociales ».

**Public cible** Directeurs(rices) généraux, DPD (ou futurs DPD), référents informatique et libertés, dirigeants élus, tous professionnels en charge de la démarche de convergence RGPD au sein d'un organisme gestionnaire du secteur social et médico-social.

**Accessibilité** Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

#### RÉSUMÉ

Dirigeants, encadrants, DPD (ou futurs DPD), professionnels en charge de la démarche de convergence RGPD au sein de d'un organisme gestionnaire du secteur social et médico-social, dans le champ du domicile, cette formation vise à comprendre l'impact du règlement général européen sur la protection des données personnelles (RGPD) afin de construire et mettre en œuvre le plan de convergence dans votre organisation.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Construire et piloter le plan d'action de mise en œuvre de la conformité
- S'approprier les outils de la conformité RGPD
- Rendre effectifs les droits des personnes concernées
- Sécuriser les données et leurs traitements
- Anticiper les risques de contentieux ou de contrôles de la CNIL.

#### PROGRAMME

##### Jour 1 : De l'inventaire à la cartographie : ouvrir le registre des traitements

- Maîtriser les données traitées par une démarche d'inventaire.
- Cartographier les traitements recensés.
- Ouvrir et tenir à jour le registre des activités de traitement.
- Identifier les relations de sous-traitance et sécuriser les liens contractuels.
- Durées de conservation : définir une politique d'archivage des données.

##### Jour 2 : Les droits des personnes (usagers, salariés, etc.)

- Principe de transparence : délivrer une information complète aux personnes concernées.
- Accès, rectification, opposition : rendre effectifs les droits des personnes.
- Privacy by design : du principe à sa mise en œuvre.

##### Jour 3 : Analyse des risques et sécurité des données

- Se doter d'une vision globale de la sécurité : mesures techniques et organisationnelles.
- S'approprier la méthodologie de l'analyse d'impact sur la vie privée.
- Adopter ou réviser sa charte informatique.
- Se doter d'un référentiel sécurité.
- Se préparer à un contrôle de la CNIL.

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Diaporama complet théorique et pratique - Remise d'outils pratiques spécifiques au champ du domicile - Traitement des questions posées par les stagiaires entre les sessions.

#### REMIS AUX STAGIAIRES

Support (numérique) de formation.

#### ÉVALUATION DE LA FORMATION

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas. Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation.

**Nombre de places** : 12 en présentiel

**Modalités de mise en œuvre** : présentiel (dans les locaux du demandeur)

**Tarifs** : 2850 € nets de taxes par session

**Délai d'accès** : 4 semaines